

Annuaire général 2017-2018
École d'optométrie
Études supérieures

Université 
de Montréal et du monde.

registraire.umontreal.ca

Table des matières

Introduction et Direction	9-1
Présentation des programmes	9-1
PROGRAMMES	
2-658-6-0 Microprogramme en basse vision	9-1
2-658-6-1 Microprogramme en informatique adaptée en déficience visuelle	9-2
2-658-1-2 D.E.S.S. en intervention en déficience visuelle : orient. et mobilité	9-2
2-658-1-3 D.E.S.S. en intervention en déficience visuelle : réadaptation	9-3
2-655-1-2 Certificat de résidence en optométrie	9-3
2-656-1-0 Maîtrise en sciences de la vision (M. Sc.)	9-4
2-656-1-2 Maîtrise en sciences de la vision (M. Sc.)	9-6
3-656-1-0 Doctorat en sciences de la vision (Ph. D.)	9-7

Information à jour le 08 août 2017

ÉCOLE D'OPTOMÉTRIE

INTRODUCTION

L'École d'optométrie, fondée en 1910, est demeurée une institution indépendante jusqu'à son affiliation à l'Université de Montréal en 1925. En juin 1969, elle était intégrée à l'Université de Montréal au rang de département rattaché au Comité exécutif.

La mission de l'École d'optométrie s'articule autour de trois axes : l'enseignement, la recherche et le rayonnement. En premier lieu, par ses activités d'enseignement, l'École assure la formation initiale en optométrie, la formation clinique spécialisée aux études supérieures, ainsi que la formation continue des praticiens pour que l'optométriste, comme professionnel de la santé, intervienne efficacement en première ligne des soins oculaires et visuels. En second lieu, par ses activités de recherche et ses programmes d'études supérieures, l'École d'optométrie contribue à l'avancement des sciences de la vision et à l'évolution des technologies dans le domaine ophtalmique. Enfin, grâce à la Clinique Universitaire de la Vision, l'École d'optométrie est pour le grand public, pour le milieu professionnel et pour la communauté universitaire, un centre d'information, de référence et d'expertise.

Le programme de 1er cycle de l'École d'optométrie conduit au doctorat en optométrie (O.D.). Ce programme, unique au Québec, est agréé par l'Accreditation Council on Optometric Education. Il donne accès aux examens pour obtenir un droit de pratique partout en Amérique du Nord.

Aux études supérieures, l'École d'optométrie offre un programme de Maîtrise en sciences de la vision comportant trois options. L'option Sciences fondamentales, appliquées et cliniques est destinée aux candidats désirant poursuivre une carrière en recherche; l'option Intervention clinique et recherche vise à former des praticiens aptes, par leurs connaissances et leur expérience approfondie, à favoriser l'évolution de la pratique de l'optométrie partout dans le monde. Enfin, l'option Intervention en déficience visuelle a pour but de former des praticiens et chercheurs intervenant dans le domaine de la déficience visuelle.

L'École d'optométrie offre aussi un programme de Ph. D. (sciences de la vision), qui comporte sept options, conjointement avec le Département d'ophtalmologie de la Faculté de médecine. Ce programme veut stimuler la production de recherches novatrices dans des domaines reliés à l'œil, à l'optique physiologique ou ophtalmique et au cerveau visuel, selon des approches contemporaines. Au terme de leur formation, les diplômés pourront envisager une carrière autonome en recherche fondamentale, en recherche clinique (professionnel de la santé), en enseignement supérieur et en industrie, et ce, dans un domaine prioritaire en santé.

L'École d'optométrie accueille aussi un point de services de l'Institut Nazareth et Louis-Braille et, grâce à ses diplômés d'études supérieures Intervention en déficience visuelle, concentration Orientation et mobilité ou concentration Réadaptation en déficience visuelle, elle contribue à la formation de spécialistes impliqués dans la réadaptation du handicap visuel.

Enfin, l'École offre une formation pratique dans le cadre du Certificat de résidence en optométrie.

COORDONNÉES GÉNÉRALES DE L'ÉCOLE

Pavillon 3744 Jean-Brillant

	Bureau	Téléphone
Secteur administratif	260-7	343-6471
Secteur académique	230-49	343-6325
Clinique universitaire de la vision	110	343-6082

DIRECTION

Directeur : Christian Casanova

Directeur : Christian Casanova
 Directrice adjointe aux études de 1er cycle: Danielle de Guise
 Directeur adjoint à la recherche et aux études supérieures : Jocelyn Faubert
 Directeur administratif : Fethy Mili
 Secrétaire de direction : Julie-Andrée Marinier
 Directeur de la Clinique universitaire de la vision : Jean-Marie Hanssens
 Directrice des stages externes : Ety Bitton

Responsable des programmes de cycles supérieurs : Olga Overbury
 Adjoint au directeur pour les affaires professionnelles : Pierre Forcier
 Technicienne en gestion des dossiers étudiants : Sabine Démosthène, 514-343-6325

Membres du Comité des études supérieures

– Pour la M. Sc. :

Umit Keysan, représentant étudiant de l'École d'optométrie
 Jean-François Bouchard, École d'optométrie
 Olga Overbury, École d'optométrie
 Pierre Forcier, École d'optométrie

– Pour le Ph. D. :

Diane Sayah, représentante étudiante de l'École d'optométrie
 Jean-François Bouchard, École d'optométrie
 Santiago Costantino, Département d'ophtalmologie
 Franco Lepore, Département de psychologie
 Bruno Larrivée, Département d'ophtalmologie
 Olga Overbury, École d'optométrie
 Représentant(e) étudiant du département d'ophtalmologie

Programme 2-658-6-0

Version 00 (A12)

Microprogramme en basse vision

OBJECTIFS

Les objectifs du programme sont l'approfondissement des connaissances dans le domaine de la basse vision.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Microprogramme de 2^e cycle (basse vision), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou d'un diplôme équivalent
- avoir obtenu au 1^{er} cycle une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Deux lettres de recommandation

2. Scolarité

À compter de la date de l'inscription initiale du candidat, la scolarité minimale est de un trimestre ou l'équivalent, pour un étudiant inscrit à temps plein. La scolarité maximale est de deux ans pour un étudiant inscrit à temps partiel.

3. Évaluation

L'évaluation se fait en conformité avec le Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

4. Transfert

Au D.É.S.S. (IDV - Réadaptation)

Le candidat peut être admis au D.É.S.S. (intervention en déficience visuelle - réadap-

tation) à la fin de la scolarité du Microprogramme. Une recommandation du directeur de l'École, après consultation du Comité des études supérieures, sera alors nécessaire.

À la M. Sc. (sciences de la vision, option Réadaptation)

Le candidat peut être admis à la M. Sc. (sciences de la vision, option Réadaptation) à la fin de la scolarité du Microprogramme. Une recommandation du directeur de l'École, après consultation du Comité des études supérieures, sera alors nécessaire.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Microprogramme comporte 12 crédits.

Segment 70

Tous les crédits du Microprogramme sont obligatoires.

Bloc 70A

Obligatoire - 12 crédits.

IDV 6014	3	Stratégies en basse vision
IDV 6017	3	Déficience visuelle: aspect psychosocial
IDV 6020	3	Fonction visuelle : des atteintes

Programme 2-658-6-1 Version 01 (H14)

Microprogramme en informatique adaptée en déficience visuelle

OBJECTIFS

Les objectifs du programme sont d'offrir une opportunité d'approfondir des connaissances dans le domaine de l'informatique adaptée à la personne atteinte de déficiences visuelles.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Microprogramme de 2^e cycle (informatique adaptée en déficience visuelle), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou d'un diplôme équivalent
- avoir obtenu au 1^{er} cycle une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Deux lettres de recommandation

2. Scolarité

À compter de la date de l'inscription initiale du candidat, la scolarité minimale est de un trimestre ou l'équivalent, pour un étudiant inscrit à temps plein. La scolarité maximale est de deux ans pour un étudiant inscrit à temps partiel.

3. Évaluation

L'évaluation se fait en conformité avec le Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

4. Transfert au D.É.S.S. (IDV - Réadaptation)

Le candidat peut être admis au D.É.S.S. (intervention en déficience visuelle - réadaptation) à la fin de la scolarité du microprogramme. Une recommandation du directeur de l'École, après consultation du Comité des études supérieures, sera alors nécessaire.

Transfert à la M. Sc. (sciences de la vision, option Réadaptation)

Le candidat peut être admis à la M. Sc. (sciences de la vision, option Réadaptation) à la fin

de la scolarité du microprogramme. Une recommandation du directeur de l'École, après consultation du Comité des études supérieures, sera alors nécessaire.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Microprogramme comprend 12 crédits de cours obligatoires.

Segment 70

Tous les crédits du Microprogramme sont obligatoires.

Les cours IDV 6010 et 6011 peuvent être suivis simultanément, ainsi que les cours IDV 6012 ET 6013.

Bloc 70A

Obligatoire - 12 crédits.

IDV 6013	2	Braille 2, Pédagogie et braille abrégé
IDV 6019	3	Accessibilité du Web et du multimédia

Programme 2-658-1-2 Version 00 (A09)

D.E.S.S. Intervention en déficience visuelle : orientation et mobilité

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.É.S.S. (intervention en déficience visuelle - orientation et mobilité), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou d'un diplôme équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1. Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Plan de financement des études ou profil financier
- Deux lettres de recommandation

2. Transfert à la M. Sc. ou au D.É.S.S.

- Le candidat peut être admis à la M. Sc. (sciences de la vision), option Intervention en déficience visuelle, pendant ou à la fin de la scolarité du D.É.S.S. Une recommandation du directeur de l'École, après consultation du Comité des études supérieures, sera alors nécessaire.
- Le candidat peut être admis au D.É.S.S. (intervention en déficience visuelle - réadaptation) pendant ou à la fin de la scolarité du D.É.S.S. Cependant, le candidat ne pourra obtenir que 6 crédits d'équivalence dans le module de formation générale et devra suivre 4 crédits de cours de substitution pour compléter ce module pour avoir un diplôme dans les deux programmes.

3. Scolarité

À compter de la date de l'inscription initiale du candidat, la scolarité minimale est de deux trimestres ou l'équivalent, pour un étudiant inscrit à temps plein. Le statut d'étudiant à demi-temps ou à temps partiel est exceptionnel, dans ce cas, la scolarité maximale est de quatre ans.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.É.S.S. comporte 30 crédits.

Il est constitué de deux modules :

- le module 1 de formation générale destiné à donner une formation générale sur l'intervention en déficience visuelle,

- le module 2 de formation spécialisée préparant à l'intervention professionnelle dans le domaine de l'orientation et de la mobilité des personnes atteintes de déficience visuelle.

Segment 70

Les crédits du D.É.S.S. sont répartis de la façon suivante : 10 crédits obligatoires et 20 crédits à option.

Bloc 70A Form. génér. pour intervention en déficience visuelle

Obligatoire - 10 crédits.

IDV 6017	3	Déficience visuelle: aspect psychosocial
IDV 6020	3	Fonction visuelle : des atteintes

Bloc 70B Formation spécialisée en orientation et mobilité

Option - 20 crédits.

IDV 6003	3	Fondements en orientation et mobilité
IDV 6004	3	Stratégies d'intervention en orientation
IDV 6007A	2	Stages en orientation et mobilité 1
IDV 6007B	6	Stages en orientation et mobilité 2
IDV 6016	3	Basse vision et déplacements
KIN 6870	2	Kinésiologie et intégration sensorielle

Programme 2-658-1-3

Version 01 (H14)

D.E.S.S. Intervention en déficience visuelle : réadaptation

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.É.S.S. (intervention en déficience visuelle - réadaptation), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou d'un diplôme équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Plan de financement des études ou profil financier
- Deux lettres de recommandation

2. Transfert à la M. Sc. ou au D.É.S.S.

- Le candidat peut être admis à la M. Sc. (sciences de la vision), option Intervention en déficience visuelle, pendant ou à la fin de la scolarité du D.É.S.S. Une recommandation du directeur de l'École, après consultation du Comité des études supérieures, sera alors nécessaire.
- Le candidat peut être admis au D.É.S.S. (intervention en déficience visuelle - orientation et mobilité) pendant ou à la fin de la scolarité du D.É.S.S. Cependant, le candidat ne pourra obtenir que 6 crédits d'équivalence dans le module de formation générale et devra suivre 4 crédits de cours de substitution pour compléter ce module pour avoir un diplôme dans les deux programmes.

3. Scolarité

À compter de la date de l'inscription initiale du candidat, la scolarité minimale est de deux trimestres ou l'équivalent, pour un étudiant inscrit à temps plein. La scolarité maximale est de quatre ans pour un étudiant inscrit à temps partiel.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.É.S.S. comporte 30 crédits.

Il est constitué de deux modules :

- le module 1 de formation générale destiné à donner une formation générale sur l'intervention en déficience visuelle,
- le module 2 de formation spécialisée préparant à l'intervention professionnelle dans le domaine de la réadaptation en déficience visuelle.

Segment 70

Les crédits du D.É.S.S. sont répartis de la façon suivante : 10 crédits obligatoires et 20 crédits à option.

Bloc 70A Interv. en déficience visuelle

Formation générale

Obligatoire - 10 crédits.

IDV 6017	3	Déficience visuelle: aspect psychosocial
IDV 6020	3	Fonction visuelle : des atteintes

Bloc 70B Réadaptation en déficience visuelle

Formation spécialisée

Option - 20 crédits.

IDV 6013	2	Braille 2, Pédagogie et braille abrégé
IDV 6014	3	Stratégies en basse vision

Programme 2-655-1-2

Version 01 (A13)

Certificat de résidence en optométrie

OBJECTIFS

Le programme de résidence a pour objectif l'acquisition des connaissances, des habiletés et des attitudes propres à un professionnel démontrant des compétences approfondies dans un des champs de la pratique optométrique.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Certificat de résidence en optométrie, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire du doctorat de 1^{er} cycle en optométrie de l'Université de Montréal ou l'équivalent
- avoir obtenu au 1^{er} cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- posséder un permis d'exercice général émis par l'Ordre des optométristes du Québec ainsi que le permis l'habilitant à utiliser les médicaments à des fins diagnostiques et thérapeutiques
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Plan de financement des études ou profil financier
- Deux lettres de recommandation

2. Statut étudiant

L'étudiant s'inscrit à temps plein, l'inscription à temps partiel n'est pas permise.

3. Scolarité

Le programme commence au trimestre d'été. Il peut cependant commencer aux trimestres d'automne ou d'hiver pour des cas exceptionnels autorisés par le directeur. Le programme est d'une durée de 12 mois consécutifs. En résidence, l'étudiant dispose de 4 semaines

de vacances prises pendant des périodes déterminées avec l'accord du responsable de programme. L'étudiant ne peut pas s'inscrire à temps partiel au programme de certificat.

4. Normes de l'établissement d'accueil

L'étudiant est soumis aux normes de l'établissement d'accueil dans lequel il poursuit ses études, de même qu'à celles pouvant découler du contrat d'affiliation entre l'Université et cet établissement.

5. Diplôme

Le candidat qui remplit toutes les conditions du programme obtient le Certificat de résidence en optométrie. Le diplôme est décerné sans mention de distinction.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Certificat comporte 39 crédits. Il est offert en 4 concentrations :

- concentration Optométrie pédiatrique et orthoptique,
- concentration Physiologie cornéenne et lentilles cornéennes,
- concentration Réadaptation du handicap visuel,
- concentration Santé oculaire.

Segment 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires et 18 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

OPM 6024A	1	Séminaires cliniques 1
OPM 6024B	1	Séminaires cliniques 2
OPM 6024C	1	Séminaires cliniques 3

Bloc 70B1 Cours de spécialisation

Concentration Optométrie pédiatrique et orthoptique

Obligatoire - 9 crédits.

Pour l'étudiant de cette concentration.

OPM 6001	3	La vision du jeune enfant
OPM 6002	3	Déséquilibres oculomoteurs 1
OPM 6003	3	Déséquilibres oculomoteurs 2

Bloc 70B2 Cours de spécialisation

Concentration Physiologie cornéenne et lentilles cornéennes

Obligatoire - 9 crédits.

Pour l'étudiant de cette concentration.

OPM 6004	3	Lentilles cornéennes - cas spéciaux
OPM 6005	3	Chirurgies réfractives - Aspect clinique
SCV 6013	3	Physiologie et métabolisme de la cornée

Bloc 70B3 Cours de spécialisation

Concentration Réadaptation du handicap visuel

Obligatoire - 9 crédits.

Pour l'étudiant de cette concentration.

IDV 6017	3	Déficiência visuelle: aspect psychosocial
OPM 6006	3	Handicap visuel - Approche multidisciplinaire
OPM 6007	3	Intervention en basse vision

Bloc 70B4 Cours de spécialisation

Concentration Santé oculaire

Obligatoire - 9 crédits.

Pour l'étudiant de cette concentration.

OPM 6005	3	Chirurgies réfractives - Aspect clinique
OPM 6022	3	Techniques d'imagerie en optométrie
OPM 6023	3	Diagnostics et traitements avancés

Bloc 70C Stages obligatoires

Obligatoire - 3 crédits.

OPM 6020A	1	Stage - Première ligne de soins en optométrie 1
OPM 6020B	1	Stage - Première ligne de soins en optométrie 2
OPM 6020C	1	Stage - Première ligne de soins en optométrie 3

Bloc 70D Stages obligatoires

Obligatoire - 6 crédits.

OPM 6021A	2	Stage complémentaire 1
OPM 6021B	2	Stage complémentaire 2
OPM 6021C	2	Stage complémentaire 3

Bloc 70E Stages à option

Option - 18 crédits.

Le résident doit effectuer 3 stages cliniques de 6 crédits chacun dans la concentration qu'il a choisie.

OPM 6011A	6	Stage - Optométrie pédiatrique et Orthoptique 1
OPM 6011B	6	Stage - Optométrie pédiatrique et Orthoptique 2
OPM 6011C	6	Stage - Optométrie pédiatrique et Orthoptique 3
OPM 6012A	6	Stage - Réadaptation handicap visuel 1
OPM 6012B	6	Stage - Réadaptation handicap visuel 2
OPM 6012C	6	Stage - Réadaptation handicap visuel 3
OPM 6013A	6	Stage - Lentilles cornéennes 1
OPM 6013B	6	Stage - Lentilles cornéennes 2
OPM 6013C	6	Stage - Lentilles cornéennes 3
OPM 6014A	6	Stage - Santé oculaire 1
OPM 6014B	6	Stage - Santé oculaire 2
OPM 6014C	6	Stage - Santé oculaire 3

Programme 2-656-1-0

Version 06 (A16)

Maîtrise en sciences de la vision (M. Sc.)

OBJECTIFS

Intervention en déficience visuelle

Cette option vise à former des praticiens intervenant auprès de personnes atteintes de déficiences visuelles et à favoriser la recherche appliquée à ce domaine d'intervention.

Sciences fondamentales, appliquées et cliniques

Cette option vise, par la réalisation d'un travail de recherche, à former des candidats désirant poursuivre une carrière dans les sciences de la vision à un niveau fondamental, appliqué ou clinique. Les thèmes possibles des activités de recherche sont : flot sanguin oculaire, neurophysiologie visuelle, optique oculaire, physiologie de la cornée et lentilles cornéennes, psychophysique visuelle, réadaptation du handicap visuel, technologie des produits ophtalmiques.

Intervention clinique et recherche

Cette option vise à former des praticiens aptes par leurs connaissances et leur expérience approfondie à favoriser l'évolution de la pratique de l'optométrie partout dans le monde.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (sciences de la vision), le candidat doit :

Option Intervention en déficience visuelle

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de grade de 1^{er} cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou d'un diplôme équivalent
- avoir obtenu au 1^{er} cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4, 3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Option Sciences fondamentales, appliquées et cliniques

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un doctorat en optométrie (O.D.), ou d'un diplôme de grade de 1^{er} cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou d'un diplôme équivalent
- avoir obtenu au 1^{er} cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4, 3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Option Intervention clinique et recherche

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de grade de 1^{er} cycle en optométrie
- avoir obtenu au 1^{er} cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4, 3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Plan de financement des études ou profil financier
- Une lettre d'acceptation et de recommandation du directeur de maîtrise
- Deux lettres de recommandation

2. Scolarité

- Le programme commence au trimestre d'automne.
- La scolarité minimale exigée pour ce programme de maîtrise est de quatre trimestres à plein temps ou l'équivalent. Elle se déroule à l'Université de Montréal ou en un lieu autorisé par le doyen.

3. Normes de l'établissement d'accueil

L'étudiant est soumis aux normes de l'établissement d'accueil dans lequel il poursuit ses études, de même qu'à celles pouvant découler du contrat d'affiliation entre l'Université et cet établissement.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La Maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte en trois options :

- option Intervention en déficience visuelle (segment 72),
- option Sciences fondamentales, appliquées et cliniques (segment 74),
- option Intervention clinique et recherche (segment 75).

Segment 72 Propre à l'option Intervention en déficience visuelle

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires, dont 5 crédits attribués à la rédaction d'un travail dirigé de recherche et 24 crédits à option.

Bloc 72A

Obligatoire - 15 crédits.

IDV 6017	3	Déficience visuelle: aspect psychosocial
IDV 6020	3	Fonction visuelle : des atteintes
IDV 6024	3	Services de réadaptation en déficience visuelle
IDV 6025	3	Déficience visuelle et maladies associées
IDV 6038	3	Déficience visuelle au cours de la vie

Bloc 72B1 Concentration Orientation et mobilité

Option - 23 crédits.

IDV 6003	3	Fondements en orientation et mobilité
IDV 6004	3	Stratégies d'intervention en orientation
IDV 6007A	2	Stages en orientation et mobilité 1
IDV 6007B	6	Stages en orientation et mobilité 2
IDV 6016	3	Basse vision et déplacements
IDV 6031	3	Évaluation en orientation et mobilité
IDV 6032	3	Simulations et techniques de déplacement

Bloc 72B2 Concentration Réadaptation en déficience visuelle

Option - 23 crédits.

IDV 6015A	2	Stage en réadaptation en déficience visuelle 1
IDV 6015B	6	Stage en réadaptation en déficience visuelle 2
IDV 6026	3	Évaluation en réadaptation visuelle
IDV 6027	3	Braille et déficience visuelle
IDV 6028	3	Informatique adaptée en déficience visuelle I
IDV 6029	3	Informatique adaptée en déficience visuelle II
IDV 6030	3	Vivre avec une déficience visuelle

Bloc 72B3 Concentration en basse vision

Option - 23 crédits.

IDV 6030	3	Vivre avec une déficience visuelle
IDV 6033	3	Évaluation en basse vision
IDV 6034	3	Intervention en BV I : Aides conventionnelles
IDV 6035	3	Intervention en BV II : Aides optiques
IDV 6036	3	Intervention en BV III : Aides techniques
IDV 6037A	2	Stage en basse vision 1
IDV 6037B	6	Stage en basse vision 2

Bloc 72C

Obligatoire - 1 crédit.

SCV 60011	0	Séminaire de recherche 1
SCV 60012	1	Séminaire de recherche 2

Bloc 72D

Option - 1 crédit.

BIE 6046	1	Introduction : éthique de la recherche
MMD 6005	1	Éthique et recherche en santé

Bloc 72E Travail dirigé de recherche

Obligatoire - 5 crédits.

SCV 68001	0	Travail dirigé de recherche 1
SCV 68002	0	Travail dirigé de recherche 2
SCV 68003	5	Travail dirigé de recherche 3

Segment 74 Propre à l'option Sciences fondamentales, appliquées et cliniques

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 39 crédits obligatoires, dont 36 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, 1 crédit à option et 5 crédits au choix.

Bloc 74A

Obligatoire - 3 crédits.

SCV 60011	0	Séminaire de recherche 1
SCV 60012	1	Séminaire de recherche 2
SCV 60021	0	Conférences en sciences de la vision 1

SCV 60022 2 Conférences en sciences de la vision 2

Bloc 74B

Option - 1 crédit.

BIE 6046 1 Introduction : éthique de la recherche
MMD 6005 1 Éthique et recherche en santé
PLU 6044 1 Formation en expérimentation animale

Bloc 74C

Choix - 5 crédits.

Le choix de ces cours doit être fait parmi la banque de cours des études supérieures de l'Université de Montréal et approuvé par le Comité des études supérieures.

Bloc 74D Recherche et mémoire

Obligatoire - 36 crédits.

SCV 6900 3 Recherche
SCV 6901 3 Recherche
SCV 6902 12 Recherche
SCV 6903 6 Recherche
SCV 6904 12 Mémoire

Segment 75 Propre à l'option Intervention clinique et recherche

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires, dont 5 crédits attribués à la rédaction d'un travail dirigé de recherche, et 15 crédits à option.

Bloc 75A

Obligatoire - 12 crédits.

OPM 6008 3 Pharmacothérapie oculaire
OPM 6009 3 Santé oculaire 1
OPM 6010 3 Santé oculaire 2
OPM 6024A 1 Séminaires cliniques 1
OPM 6024B 1 Séminaires cliniques 2
OPM 6024C 1 Séminaires cliniques 3

Bloc 75B Stages

Option - 3 crédits.

Le choix de ce cours doit être approuvé par le Comité des études supérieures.

OPM 6025A 1 Stage - Optométrie contemporaine 1.0
OPM 6025B 1 Stage - Optométrie contemporaine 1.1
OPM 6025C 1 Stage - Optométrie contemporaine 1.2
OPM 6026A 1 Stage - Vision binoculaire 1.0
OPM 6027A 1 Stage - Basse vision 1.0
OPM 6028A 1 Stage - Lentilles cornéennes 1.0
OPM 6029A 1 Stage - Santé oculaire 1.0

Bloc 75C Stages

Obligatoire - 12 crédits.

OPM 6030A 6 Stage - Optométrie contemporaine 6.1
OPM 6030B 6 Stage - Optométrie contemporaine 6.2

Bloc 75D

Obligatoire - 1 crédit.

SCV 60011 0 Séminaire de recherche 1
SCV 60012 1 Séminaire de recherche 2

Bloc 75E

Option - 1 crédit.

BIE 6046 1 Introduction : éthique de la recherche
MMD 6005 1 Éthique et recherche en santé

Bloc 75F

Option - Maximum 3 crédits.

L'étudiant doit compléter au minimum 8 crédits parmi les cours des blocs 75F, 75G et 75H.

ETA 6512 3 L'analyse des données qualitatives
MSO 6060 3 Concepts de base en biostatistique
MSO 6061 3 Introduction à la biostatistique
SCV 6011 3 Méthodologie et statistiques appliquées

Bloc 75G

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

L'étudiant doit compléter au minimum 8 crédits parmi les cours des blocs 75F, 75G et 75H.

Le choix de ce cours doit être fait parmi les cours offerts à l'École d'optométrie et approuvé par le Comité des études supérieures.

Bloc 75H Stages de recherche

Option - Maximum 8 crédits.

L'étudiant doit compléter au minimum 8 crédits parmi les cours des blocs 75F, 75G et 75H.

SCV 6005 2 Practicum de recherche
SCV 6006A 3 Stage de recherche 1
SCV 6006B 3 Stage de recherche 2

Bloc 75I Travail dirigé de recherche

Obligatoire - 5 crédits

SCV 68001 0 Travail dirigé de recherche 1
SCV 68002 0 Travail dirigé de recherche 2
SCV 68003 5 Travail dirigé de recherche 3

Programme 2-656-1-2

Version 00 (A16)

Maîtrise en sciences de la vision (M. Sc.)**OBJECTIFS****Intervention en déficience visuelle (IDIV)**

Cette option vise à former des praticiens intervenant auprès de personnes atteintes de déficiences visuelles et à favoriser la recherche appliquée à ce domaine d'intervention.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1.1 Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (sciences de la vision), le candidat doit :

Option : Intervention en déficience visuelle

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de grade de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou d'un diplôme équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4, 3 ou l'équivalent

STRUCTURE DU PROGRAMME

La Maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon l'option Intervention en déficience visuelle (segment 72).

Segment 72 Propre à l'option Intervention en déficience visuelle

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 22 crédits obligatoires, dont 5 crédits attribués à la rédaction d'un travail dirigé de recherche et 23 crédits à option.

Bloc 72A

Obligatoire - 15 crédits.

IDV 6017	3	Déficience visuelle: aspect psychosocial
IDV 6020	3	Fonction visuelle : des atteintes
IDV 6024	3	Services de réadaptation en déficience visuelle
IDV 6025	3	Déficience visuelle et maladies associées
IDV 6038	3	Déficience visuelle au cours de la vie

Bloc 72B1 Concentration Orientation et mobilité

Option - 23 crédits.

IDV 6003	3	Fondements en orientation et mobilité
IDV 6004	3	Stratégies d'intervention en orientation
IDV 6007A	2	Stages en orientation et mobilité 1
IDV 6007B	6	Stages en orientation et mobilité 2
IDV 6016	3	Basse vision et déplacements
IDV 6031	3	Évaluation en orientation et mobilité
IDV 6032	3	Simulations et techniques de déplacement

Bloc 72B2 Concentration Réadaptation en déficience visuelle

Option - 23 crédits.

IDV 6015A	2	Stage en réadaptation en déficience visuelle 1
IDV 6015B	6	Stage en réadaptation en déficience visuelle 2
IDV 6026	3	Évaluation en réadaptation visuelle
IDV 6027	3	Braille et déficience visuelle
IDV 6028	3	Informatique adaptée en déficience visuelle I
IDV 6029	3	Informatique adaptée en déficience visuelle II
IDV 6030	3	Vivre avec une déficience visuelle

Bloc 72B3 Concentration Basse vision

Option - 23 crédits.

IDV 6030	3	Vivre avec une déficience visuelle
IDV 6033	3	Évaluation en basse vision
IDV 6034	3	Intervention en BV I : Aides conventionnelles
IDV 6035	3	Intervention en BV II : Aides optiques
IDV 6036	3	Intervention en BV III : Aides techniques
IDV 6037A	2	Stage en basse vision 1
IDV 6037B	6	Stage en basse vision 2

Bloc 72C

Obligatoire - 1 crédit.

SCV 60011	0	Séminaire de recherche 1
SCV 60012	1	Séminaire de recherche 2

Bloc 72D

Option - 1 crédit.

BIE 6046	1	Introduction : éthique de la recherche
MMD 6005	1	Éthique et recherche en santé

Bloc 72E Travail dirigé de recherche

Obligatoire - 5 crédits.

SCV 68001	0	Travail dirigé de recherche 1
SCV 68002	0	Travail dirigé de recherche 2
SCV 68003	5	Travail dirigé de recherche 3

Programme 3-656-1-0

Version 01 (E14)

Doctorat en sciences de la vision (Ph. D.)

Programme conjoint de l'École d'optométrie et du Département d'ophtalmologie de la Faculté de médecine.

OBJECTIFS**Générale**

Cette Option a pour but de former des spécialistes capables de faire carrière à titre de consultants, professeurs, chercheurs en sciences de la vision, et de stimuler la production de recherches originales en sciences de la vision.

Basse vision et réadaptation visuelle

Cette Option a pour but de former des spécialistes capables de faire carrière à titre de consultants, professeurs, chercheurs en basse vision et réadaptation, et de stimuler la production de recherches originales en réadaptation visuelle.

Biologie cellulaire et moléculaire

Cette Option a pour but de former des spécialistes capables de faire carrière à titre de consultants, professeurs, chercheurs en biologie cellulaire et moléculaire du système visuel, et de stimuler la production de recherches originales en biologie cellulaire et moléculaire du système visuel.

Biologie des maladies de la vision

Cette Option a pour but de former des spécialistes capables de faire carrière à titre de consultants, professeurs, chercheurs en biologie des maladies de la vision, et de stimuler la production de recherches originales en pathologies visuelles.

Neurosciences de la vision et psychophysique

Cette Option a pour but de former des spécialistes capables de faire carrière à titre de consultants, professeurs, chercheurs en neurosciences et psychophysique visuelles, et de stimuler la production de recherches originales sur la rétine, le cerveau visuel et la perception visuelle.

Optique, instrumentation et imagerie

Cette Option a pour but de former des spécialistes capables de faire carrière à titre de consultants, professeurs, chercheurs en optique, instrumentation et imagerie et de stimuler la production de recherches originales sur les outils diagnostiques et thérapeutiques de la vision.

Sciences cliniques et épidémiologie

Cette Option a pour but de former des spécialistes capables de faire carrière à titre de consultants, professeurs, chercheurs en sciences cliniques et épidémiologie et de stimuler la production de recherches originales sur la santé visuelle des individus et des populations.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph.D. (sciences de la vision), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une M. Sc. (sciences de la vision) ou d'un diplôme équivalent dans une discipline appropriée
- avoir obtenu au 2^e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise.

Les titulaires de diplômes issus d'autres disciplines connexes seront tenus de suivre un minimum de 3 crédits de cours complémentaires jusqu'à un maximum de 9 crédits. Le cours SCV 6003 sera obligatoire et les autres cours seront choisis en fonction de l'option du Ph. D. par le comité de programme qui en fera la recommandation au doyen.

Les titulaires de diplômes issus d'autres disciplines sans rapport direct avec les sciences de la vision pourront se voir imposer des cours préparatoires pour un maximum de 30 crédits. Les cours seront choisis en fonction de la formation de l'étudiant et de l'option du Ph.D. par le comité de programme qui en fera la recommandation au doyen.

Les étudiants ayant complété les programmes de 1^{er} cycle de l'Université de Montréal énumérés ci-dessous pourront être exceptionnellement admis sans formation d'appoint, selon les procédures de passage direct du baccalauréat au Ph.D. en vertu des règlements de la Faculté des études supérieures et postdoctorales. Ils devront toutefois compléter la scolarité associée à la maîtrise :

- Doctorat en optométrie (O.D.)
- Doctorat en médecine (M.D.) avec D.É.S. en ophtalmologie
- Baccalauréat en sciences biomédicales : option sciences de la vision

Pour l'option Générale :

- avoir une lettre d'appui de son directeur de recherche dont les travaux de recherche sont axés majoritairement en sciences de la vision. Le programme de recherche du candidat doit être obligatoirement en sciences de la vision.

Pour l'option Basse vision et réadaptation visuelle :

- avoir une lettre d'appui de son directeur de recherche dont les travaux de recherche sont axés majoritairement en basse vision et réadaptation visuelle. Le programme de recherche du candidat doit être obligatoirement en basse vision et réadaptation visuelle.

Pour l'option Biologie cellulaire et moléculaire :

- avoir une lettre d'appui de son directeur de recherche dont les travaux de recherche sont axés majoritairement en biologie cellulaire et/ou moléculaire. Le programme de recherche du candidat doit être obligatoirement en biologie cellulaire et/ou moléculaire.

Pour l'option Biologie des maladies de la vision :

- avoir une lettre d'appui de son directeur de recherche dont les travaux de recherche sont axés majoritairement en biologie des maladies de la vision. Le programme de recherche du candidat doit être obligatoirement en biologie des maladies de la vision.

Pour l'option Neurosciences de la vision et psychophysique :

- avoir une lettre d'appui de son directeur de recherche dont les travaux de recherche sont axés majoritairement en neurosciences de la vision et/ou psychophysique. Le programme de recherche du candidat doit être obligatoirement en neurosciences de la vision et/ou en psychophysique.

Pour l'option Optique, instrumentation et imagerie :

- avoir une lettre d'appui de son directeur de recherche dont les travaux de recherche sont axés majoritairement en optique, instrumentation ou imagerie. Le programme de recherche du candidat doit être obligatoirement en optique, instrumentation ou imagerie.

Pour l'option Sciences cliniques et épidémiologie :

- avoir une lettre d'appui de son directeur de recherche dont les travaux de recherche sont axés majoritairement en sciences cliniques et/ou épidémiologie. Le programme de recherche du candidat doit être obligatoirement en sciences cliniques et/ou épidémiologie.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Deux lettres de recommandation: une lettre du directeur de maîtrise et une lettre de recommandation, d'appréciation ou d'évaluation.

2. Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres. La scolarité maximale est de dix-huit trimestres.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Doctorat comporte un minimum de 90 crédits. Il est offert selon sept options :

- Générale (segment 70)
- Basse vision et réadaptation visuelle (segment 71)
- Biologie cellulaire et moléculaire (segment 72)
- Biologie des maladies de la vision (segment 73)
- Neurosciences de la vision et psychophysique (segment 74)
- Optique, instrumentation et imagerie (segment 75)
- Sciences cliniques et épidémiologie (segment 76).

La recherche doit se faire en résidence, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut ou centre affilié à l'Université de Montréal.

Segment 01 Tronc commun

Les crédits du tronc commun sont répartis de la façon suivante: 80 crédits obligatoires, 4 crédits à option et un maximum de 4 crédits au choix. Les cours choisis dans le Bloc 70C déterminent l'option du Doctorat.

Bloc 01A Tronc commun

Option - 3 crédits.

Bloc 01B Tronc commun

Option - 1 crédit.

Une exemption de 1 crédit sera portée au dossier de l'étudiant s'il a complété un des cours d'éthique à la maîtrise. L'étudiant devra faire l'un des quatre cours d'éthique suivants selon que l'étudiant utilise un modèle humain ou animal.

MMD 6005	1	Éthique et recherche en santé
PLU 6044	1	Formation en expérimentation animale

Bloc 01C Tronc commun

Choix - Maximum 4 crédits

Le choix de cours doit être approuvé par le responsable du programme.

Bloc 01D Tronc commun - Recherche et thèse

Obligatoire - 80 crédits

SCV 7004	0	Examen de synthèse
SCV 7005	80	Thèse

Segment 70 - Propre à l'option Générale

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 82 crédits obligatoires dont 80 crédits attribués à la rédaction d'une thèse, 4 crédits à option et 4 crédits au choix.

Bloc 70A Obligatoire

Obligatoire - 2 crédits.

SCV 6014	2	Lectures dirigées
----------	---	-------------------

Segment 71 - Propre à l'option Basse vision et réadaptation visuelle

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 80 crédits obligatoires attribués à la rédaction de la thèse, 6 et 10 crédits à option et un maximum de 4 crédits au choix.

Bloc 71A - Option

Option - Minimum de 2 crédits, maximum de 6 crédits.

IDV 6017	3	Déficiência visuelle: aspect psychosocial
IDV 6020	3	Fonction visuelle : des atteintes
SCV 6014	2	Lectures dirigées

Segment 72 - Propre à l'option Biologie cellulaire et moléculaire

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 80 crédits obligatoires attribués à la rédaction de la thèse, 6 et 10 crédits à option et un maximum de 4 crédits au choix.

Bloc 72A - Option

Option - Minimum de 2 crédits, maximum de 6 crédits

PBC 6000	3	Biologie cellulaire avancée
----------	---	-----------------------------

SCV 6013	3	Physiologie et métabolisme de la cornée
SCV 6014	2	Lectures dirigées

Segment 73 - Propre à l'option Biologie des maladies de la vision

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 80 crédits obligatoires attribués à la rédaction de la thèse, 6 et 10 crédits à option et un maximum de 4 crédits au choix.

Bloc 73A - Option

Option - Minimum de 2 crédits, maximum de 6 crédits

OPM 6008	3	Pharmacothérapie oculaire
SCV 6014	2	Lectures dirigées

Segment 74 - Propre à l'option Neurosciences de la vision et psychophysique

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 80 crédits obligatoires attribués à la rédaction de la thèse, 6 et 10 crédits à option et un maximum de 4 crédits au choix.

Bloc 74A - Option

Option - Minimum de 2 crédits, maximum de 6 crédits

SCV 6007	3	Neurophysiologie de la vision
SCV 6010	3	Psychophysique de la vision
SCV 6014	2	Lectures dirigées

Segment 75 - Propre à l'option Optique, instrument et imagerie

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 80 crédits obligatoires attribués à la rédaction de la thèse, 6 et 10 crédits à option et un maximum de 4 crédits au choix.

Bloc 75A - Option

Option - Minimum de 2 crédits, maximum de 6 crédits

SCV 6009	3	L'optique de l'oeil
SCV 6014	2	Lectures dirigées

Segment 76 - Propre à l'option Sciences cliniques et épidémiologie

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 80 crédits obligatoires attribués à la rédaction de la thèse, 6 et 10 crédits à option et un maximum de 4 crédits au choix.

Bloc 76A - Option

Option - Minimum de 2 crédits, maximum de 6 crédits

SCV 6011	3	Méthodologie et statistiques appliquées
SCV 6014	2	Lectures dirigées

Optométrie - Direction Optométrie - Matière: Déficience visuelle

IDV 6003(3) Cours: 131056 2000/09/01

Fondements en orientation et mobilité

Éléments fondamentaux dans l'acquisition des habiletés de déplacement. Sens résiduels. Développement conceptuel, théorie de l'orientation. Analyse de l'environnement. Aides à la mobilité. Processus liés au vieillissement.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Théorie

IDV 6004(3) Cours: 131057 2000/09/01

Stratégies d'intervention en orientation

Évaluation fonctionnelle et analyse des besoins de déplacement, élaboration de plans d'intervention individualisés et stratégies d'intervention pour l'ensemble de la clientèle.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Théorie

IDV 6007A(2) Cours: 131060 2000/09/01

Stages en orientation et mobilité 1

Expériences d'enseignement supervisés. Élaboration et mise en application de plans d'intervention individualisés auprès d'enfants, d'adultes ou d'ainés.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

IDV 6007B(6) Cours: 131061 2000/09/01

Stages en orientation et mobilité 2

Application des connaissances et habiletés en milieu d'intervention. L'étudiant démontrera ses compétences par ses actions pédagogiques, selon les stratégies d'intervention et de relation d'aide acquises.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

IDV 6013(2) Cours: 131067 2015/01/01

Braille 2, Pédagogie et braille abrégé

Apprentissage de la lecture et de l'écriture du braille abrégé. Didactique de l'enseignement du braille. Autres codés de notation. Exposés et laboratoires.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Théorie

IDV 6014(3) Cours: 131068 2015/01/01

Stratégies en basse vision

Impacts fonctionnels de la basse vision sur les activités de vision au près et au loin. Optique et grossissement. Facteurs environnementaux. Habiletés et stratégies visuelles et entraînement à l'utilisation des aides optiques.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Théorie

IDV 6015A(2) Cours: 204646 2016/08/22

Stage en réadaptation en déficience visuelle 1

Stage d'observation de l'évaluation et l'intervention en déficience visuelle. Les stages seront effectués aux centres de réadaptation au Québec ou les points de services de l'Institut national canadien pour les aveugles à Ottawa et Cornwall.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Stage

IDV 6015B(6) Cours: 204647 2016/08/22

Stage en réadaptation en déficience visuelle 2

À travers un lien créé avec le milieu, l'étudiant s'initie à l'ensemble de la problématique professionnelle de la discipline d'intervention en déficience visuelle et développe son identité et son autonomie professionnelles.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Stage

Optométrie - Direction Optométrie - Matière: Déficience visuelle

IDV 6016(3)	Cours: 131070	2015/01/01
Basse vision et déplacements		
Étude des impacts fonctionnels de la basse vision sur les déplacements. Principes optiques et de grossissement. Facteurs environnementaux. Habiletés et stratégies visuelles et entraînement à l'utilisation des aides optiques.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets: Théorie		

IDV 6017(3)	Cours: 131071	2013/08/26
Déficience visuelle: aspect psychosocial		
Analyse des facteurs psychosociaux associés à la perte de la vision et aux incapacités visuelles. Besoins spécifiques aux situations d'intégration. Relation d'aide.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets: Théorie		

IDV 6019(3)	Cours: 131073	2007/09/01
Accessibilité du Web et du multimédia		
Déficiences visuelles, technologies d'adaptation, application et évaluation des règles d'accessibilité des contenus Web et multimédias, bénéfices de l'accessibilité et stratégies d'implantations dans les organisations.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		

IDV 6020(3)	Cours: 131074	2008/09/01
Fonction visuelle : des atteintes		
Fonctions visuelles. Croissance et sénescence du système oculo-visuel. Amétropies et Corrections. Anatomie et physiologie oculaire. Maladies oculaires et traitements.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets: Théorie		

IDV 6024(3)	Cours: 204648	2016/08/22
Services de réadaptation en déficience visuelle		
L'analyse et la réflexion entourant l'évolution de l'intervention et les ressources disponibles en déficience visuelle sont au coeur de ce cours.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets: Théorie		

IDV 6025(3)	Cours: 204649	2016/08/22
Déficience visuelle et maladies associées		
Conditions physiques et psychologiques concomitantes à la déficience visuelle ayant un impact sur la réadaptation et l'enseignement. Les atteintes fonctionnelles des incapacités associées, des conditions médicales et des problématiques de santé.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets: Théorie		

IDV 6026(3)	Cours: 204650	2016/08/22
Évaluation en réadaptation visuelle		
L'évaluation générale des personnes atteintes de déficience visuelle au début du processus de réadaptation, y compris l'évaluation disciplinaire et les mesures spécifiques de l'état visuel.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets: Théorie		

IDV 6027(3)	Cours: 204651	2016/08/22
Braille et déficience visuelle		
Ce cours propose une étude de la perception tactile, de la lecture du braille français intégral (visuel ou par le toucher) et de l'écriture comme outils d'intervention en réadaptation visuelle par ses diverses applications dans la vie quotidienne.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets: Théorie		

Optométrie - Direction Optométrie - Matière: Déficience visuelle

IDV 6028(3) Cours: 204652 2016/08/22

Informatique adaptée en déficience visuelle I

Ce cours prépare les futurs professionnels à évaluer les besoins en lecture et écriture, et à enseigner l'utilisation des aides en mode visuel, tactile et sonore.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Théorie

IDV 6029(3) Cours: 204653 2016/08/22

Informatique adaptée en déficience visuelle II

Étude des méthodes d'adaptation de l'environnement et des stratégies d'utilisation des équipements, des logiciels et des ressources pour la communication informatique des personnes aveugles et malvoyantes. Exposés théoriques et laboratoires pratiques.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Théorie

IDV 6030(3) Cours: 204654 2016/08/22

Vivre avec une déficience visuelle

Enseignement théorique et pratique des problématiques liées à la déficience visuelle au quotidien et l'utilisation des aides et des stratégies pour améliorer la vision fonctionnelle.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Théorie

IDV 6031(3) Cours: 204655 2016/08/22

Évaluation en orientation et mobilité

L'observation et la pratique de méthodes disponibles afin d'évaluer l'état visuel, dans un contexte multi-sensoriel de la personne ayant une déficience visuelle.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Théorie

IDV 6032(3) Cours: 204656 2016/08/22

Simulations et techniques de déplacement

Ce cours permettra aux étudiants de vivre l'expérience de se déplacer les yeux bandés et dans une variété de pertes visuelles simulées. Le cours s'adressera également aux stratégies d'instructions.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Théorie

IDV 6033(3) Cours: 204657 2016/08/22

Évaluation en basse vision

Ce cours examine les méthodes d'évaluation disponibles pour évaluer le fonctionnement du système visuel des personnes atteintes d'une déficience visuelle.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Théorie

IDV 6034(3) Cours: 204658 2016/08/22

Intervention en BV I : Aides conventionnelles

Présentation des rationnels et des techniques permettant d'améliorer la fonction visuelle sans l'utilisation d'aides optiques ou d'équipement technologique comme l'entraînement de la fixation excentrique.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Théorie

IDV 6035(3) Cours: 204659 2016/08/22

Intervention en BV II : Aides optiques

Exploration des stratégies visuelles optimisant la vision des enfants, des adultes et des personnes âgées par l'utilisation d'aides visuelles électroniques ou de systèmes de grossissement.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Théorie

IDV 6036(3) Cours: 204660 2016/08/22

Intervention en BV III : Aides techniques

Exploration des stratégies visuelles optimisant la vision des enfants, des adultes et des personnes âgées par l'utilisation d'aides visuelles électroniques et de l'ordinateur.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Théorie

Optométrie - Direction Optométrie - Matière: Déficience visuelle

IDV 6037A(2) Cours: 204661 2016/08/22

Stage en basse vision 1

Stage d'observation de l'évaluation et l'intervention en basse vision. Les stages seront effectués dans les centres de réadaptation du Québec, dans les cliniques privées ou en milieux hospitaliers.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Stage

IDV 6037B(6) Cours: 204662 2016/08/22

Stage en basse vision 2

Le stage vise à offrir un milieu qui permettra à l'étudiant de consolider et de généraliser les apprentissages réalisés dans la discipline de basse vision tout en s'intégrant au cadre plus général d'intervention en déficience visuelle.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Stage

IDV 6038(3) Cours: 204663 2016/08/22

Déficience visuelle au cours de la vie

Analyse des éléments à considérer avant toute intervention auprès des diverses clientèles dans la perspective de leur développement moteur et physique, cognitif, professionnel, social et affectif.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Théorie

Optométrie - Direction Optométrie - Matière: Optométrie

OPM 6001(3) La vision du jeune enfant Mises à jour et nouveautés sur des sujets touchant la vision du jeune enfant. Cas cliniques particuliers rencontrés en optométrie pédiatrique. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER Volets: Théorie	Cours: 144715	2013/08/26
OPM 6002(3) Déséquilibres oculomoteurs 1 Données récentes les différentes adaptations sensorielles propres au strabisme. Déséquilibres oculomoteurs paralytiques et non-paralytiques. Neurostrabisme. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER Volets: Théorie	Cours: 144716	2013/08/26
OPM 6003(3) Déséquilibres oculomoteurs 2 Données récentes sur le traitement optique, prismatique, entraînement visuel actif et chirurgical des différents types de déséquilibres oculomoteurs. Présentation et études de cas cliniques. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER Volets: Théorie	Cours: 144717	2013/08/26
OPM 6004(3) Lentilles cornéennes - cas spéciaux Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 144718	2013/08/26
OPM 6005(3) Chirurgies réfractives - Aspect clinique Perspectives historiques. Principes et classification des chirurgies réfractives. Modifications optiques et biologiques suivant le type de chirurgie. Gestion clinique pré et postopératoire. Cas cliniques. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER Volets: Théorie	Cours: 144719	2013/08/26
OPM 6006(3) Handicap visuel - Approche multidisciplinaire Description du rôle des différentes disciplines cliniques et pédagogiques dans le domaine de l'adaptation et de la réadaptation en déficience visuelle. Modèles d'intervention et approche multidisciplinaire. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER Volets: Théorie	Cours: 144720	2013/08/26
OPM 6007(3) Intervention en basse vision Développements récents en basse vision. Interventions spécifiques visant à améliorer la performance visuelle: stimulation visuelle, entraînement aux aides optiques, utilisation et modification des repères environnementaux. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 144721	2007/09/01
OPM 6008(3) Pharmacothérapie oculaire Mode d'action, caractéristiques physico-chimiques, voies et modes d'administration des médicaments oculaires thérapeutiques. Dosage. Interactions médicamenteuses, effets indésirables et toxicité. Formulation d'une ordonnance. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 144722	2007/09/01
OPM 6009(3) Santé oculaire 1 Sémiologie et diagnostic différentiel des pathologies touchant les annexes oculaires et le segment antérieur. Gestion clinique de ces conditions. Prescription et administration d'un traitement. Remarques: Cas cliniques et discussions. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 144723	2007/09/01

Optométrie - Direction Optométrie - Matière: Optométrie

OPM 6010(3)	Cours: 144724	2007/09/01
Santé oculaire 2		
Sémiologie et diagnostic des atteintes du segment postérieur de l'oeil et des voies visuelles. Pathologies oculaires associées à une maladie systémique. Gestion clinique de ces conditions.		
Remarques: Cas cliniques et discussions.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

OPM 6011A(6)	Cours: 144725	2013/08/26
Stage - Optométrie pédiatrique et Orthoptique 1		
Habituellement offert: AUTOMNE, ÉTÉ		
Volets:	Pratique	

OPM 6011B(6)	Cours: 144726	2013/08/26
Stage - Optométrie pédiatrique et Orthoptique 2		
Stage en clinique associé à une intervention professionnelle accrue auprès d'une population infantile.		
Habituellement offert: AUTOMNE, ÉTÉ		
Volets:	Pratique	

OPM 6011C(6)	Cours: 144727	2013/08/26
Stage - Optométrie pédiatrique et Orthoptique 3		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Pratique	

OPM 6012A(6)	Cours: 144728	2013/08/26
Stage - Réadaptation handicap visuel 1		
Stage en clinique associé à une intervention professionnelle auprès d'une population handicapée visuelle.		
Habituellement offert: AUTOMNE, ÉTÉ		
Volets:	Pratique	

OPM 6012B(6)	Cours: 144729	2013/08/26
Stage - Réadaptation handicap visuel 2		
Stage en clinique associé à une intervention professionnelle approfondie auprès des personnes présentant un handicap visuel.		
Habituellement offert: AUTOMNE, ÉTÉ		
Volets:	Pratique	

OPM 6012C(6)	Cours: 144730	2013/08/26
Stage - Réadaptation handicap visuel 3		
Stage en clinique associé à une intervention professionnelle intensive auprès d'une population infantile.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Pratique	

OPM 6013A(6)	Cours: 144731	2013/08/26
Stage - Lentilles cornéennes 1		
Habituellement offert: AUTOMNE, ÉTÉ		
Volets:	Pratique	

OPM 6013B(6)	Cours: 144732	2013/08/26
Stage - Lentilles cornéennes 2		
Stage en clinique associé à une intervention professionnelle soutenue auprès de cas complexes d'adaptation de lentilles cornéennes et de cas de chirurgie réfractive au niveau de la cornée.		
Habituellement offert: AUTOMNE, ÉTÉ		
Volets:	Pratique	

OPM 6013C(6)	Cours: 144733	2013/08/26
Stage - Lentilles cornéennes 3		
Stage en clinique associé à une intervention professionnelle intensive auprès de cas complexes d'adaptation de lentilles cornéennes et de cas de chirurgie au niveau de la cornée.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Pratique	

Optométrie - Direction Optométrie - Matière: Optométrie

OPM 6014A(6)	Cours:144734	2013/08/26
Stage - Santé oculaire 1		
Stage en clinique associé à une intervention professionnelle au sein du module de santé oculaire de la Clinique universitaire de vision.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Pratique	

OPM 6014B(6)	Cours:144735	2013/08/26
Stage - Santé oculaire 2		
Stage en clinique associé à une intervention professionnelle au sein du module de santé oculaire de la Clinique universitaire de vision.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Pratique	

OPM 6014C(6)	Cours:144736	2007/09/01
Stage - Santé oculaire 3		
Stage en clinique associé à une intervention professionnelle intensive au sein du module de santé oculaire de la Clinique universitaire de la vision.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Pratique	

OPM 60151(0)	Cours:166690	2012/05/01
Séminaires cliniques 1		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

OPM 60152(0)	Cours:166691	2012/05/01
Séminaires cliniques 2		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
Groupe exigences:	Préalable: OPM60151	

OPM 60153(3)	Cours:166692	2012/05/01
Séminaires cliniques 3		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
Groupe exigences:	Préalable: OPM60152	

OPM 6016A(3)	Cours:144738	2007/05/01
Stage - Première ligne de soins 1		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Stage	

OPM 6016B(3)	Cours:144739	2007/09/01
Stage - Première ligne de soins 2		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Stage	

OPM 6016C(3)	Cours:144740	2007/09/01
Stage - Première ligne de soins 3		
Stage en clinique associé à une intervention professionnelle intensive au sein du module de première ligne de soins à la Clinique universitaire de la vision.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Stage	

OPM 6018(4)	Cours:144742	2015/05/04
Compétences en optométrie 2		
Revue des compétences d'entrée en pratique de l'optométrie au Canada. Aspects pratiques		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

Optométrie - Direction Optométrie - Matière: Optométrie

OPM 6019(4) Cours: 168664 2015/05/04

Compétences en optométrie 1

Revue des compétences d'entrée en pratique de l'optométrie au Canada. Aspects théoriques.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

OPM 6020A(1) Cours: 200906 2013/08/26

Stage - Première ligne de soins en optométrie 1

Stage en clinique associé à une intervention professionnelle au sein du module de première ligne de soins à la Clinique universitaire de la vision.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Stage

OPM 6020B(1) Cours: 200907 2013/08/26

Stage - Première ligne de soins en optométrie 2

Stage en clinique associé à une intervention professionnelle au sein du module de première ligne de soins à la Clinique universitaire de la vision.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Stage

OPM 6020C(1) Cours: 200908 2013/08/26

Stage - Première ligne de soins en optométrie 3

Stage en clinique associé à une intervention professionnelle au sein du module de première ligne de soins à la Clinique universitaire de la vision.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Stage

OPM 6021A(2) Cours: 200909 2013/08/26

Stage complémentaire 1

Stage obligatoire associé à une intervention professionnelle dans un ou deux modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Stage

OPM 6021B(2) Cours: 200910 2013/08/26

Stage complémentaire 2

Stage obligatoire associé à une intervention professionnelle dans un ou deux modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Stage

OPM 6021C(2) Cours: 200911 2013/08/26

Stage complémentaire 3

Stage obligatoire associé à une intervention professionnelle dans un ou deux modules spécialisés de la Clinique universitaire de la vision.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Stage

OPM 6022(3) Cours: 200912 2013/08/26

Techniques d'imagerie en optométrie

Techniques d'imagerie de l'oeil utilisées pour établir un diagnostic de maladies oculaires. Topographes cornéens, aberromètres, tomographes à cohérence optique, tomographie confocale par balayage laser, polarimétrie à balayage laser.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

OPM 6023(3) Cours: 200913 2013/08/26

Diagnostics et traitements avancés

Éléments de diagnostic et de traitements des maladies de l'oeil et anomalies des voies visuelles. Pathologies oculaires associées aux maladies systémiques et aux médicaments. Gestion et cogestion multidisciplinaire des problèmes oculaires.

Remarques: Cas cliniques et discussions.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

Optométrie - Direction Optométrie - Matière: Optométrie

OPM 6024A(1)	Cours: 200914	2013/08/26
Séminaires cliniques 1		
Conférences, exposés et séminaires relatifs aux différentes concentrations cliniques du programme.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Séminaire		

OPM 6024B(1)	Cours: 200915	2013/08/26
Séminaires cliniques 2		
Conférences, exposés et séminaires relatifs aux différentes concentrations cliniques du programme.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Séminaire		

OPM 6024C(1)	Cours: 200916	2013/08/26
Séminaires cliniques 3		
Conférences, exposés et séminaires relatifs aux différentes concentrations cliniques du programme.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Séminaire		

OPM 6025A(1)	Cours: 202780	2015/01/01
Stage - Optométrie contemporaine 1.0		
Stage d'observation de l'évaluation oculo-visuelle de patients au sein du module de première ligne de soins à la Clinique universitaire de la vision.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Stage		

OPM 6025B(1)	Cours: 202781	2015/01/01
Stage - Optométrie contemporaine 1.1		
Stage d'observation et de participation à l'évaluation oculo-visuelle de patients au sein du module de première ligne de soins à la Clinique universitaire de la vision.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Stage		

OPM 6025C(1)	Cours: 202782	2015/01/01
Stage - Optométrie contemporaine 1.2		
Stage de participation à l'évaluation oculo-visuelle de patients au sein du module de première ligne de soins à la Clinique universitaire de la vision.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Stage		

OPM 6026A(1)	Cours: 202783	2015/01/01
Stage - Vision binoculaire 1.0		
Stage d'observation de l'évaluation oculo-visuelle de patients au sein du module de vision binoculaire et/ou d'optométrie pédiatrique à la Clinique universitaire de la vision.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Stage		

OPM 6026B(1)	Cours: 202784	2015/01/01
Stage - Vision binoculaire 1.1		
Stage d'observation et de participation à l'évaluation oculo-visuelle de patients au sein du module de vision binoculaire et/ou d'optométrie pédiatrique à la Clinique universitaire de la vision.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Stage		

OPM 6027A(1)	Cours: 202785	2015/01/01
Stage - Basse vision 1.0		
Stage d'observation de l'évaluation oculo-visuelle de patients au sein du module de basse vision à la Clinique universitaire de la vision.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Stage		

Optométrie - Direction Optométrie - Matière: Optométrie

OPM 6027B(1)	Cours: 202786	2015/01/01
Stage - Basse vision 1.1		
Stage d'observation et de participation à l'évaluation oculo-visuelle de patients au sein du module de basse vision à la Clinique universitaire de la vision.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Stage	

OPM 6028A(1)	Cours: 202787	2015/01/01
Stage - Lentilles cornéennes 1.0		
Stage d'observation de l'évaluation oculo-visuelle de patients au sein du module de lentilles cornéennes à la Clinique universitaire de la vision.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Stage	

OPM 6028B(1)	Cours: 202788	2015/01/01
Stage - Lentilles cornéennes 1.1		
Stage d'observation et de participation à l'évaluation oculo-visuelle de patients au sein du module de lentilles cornéennes à la Clinique universitaire de la vision.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Stage	

OPM 6029A(1)	Cours: 202789	2015/01/01
Stage - Santé oculaire 1.0		
Stage d'observation de l'évaluation oculo-visuelle de patients au sein du module de santé oculaire à la Clinique universitaire de la vision.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Stage	

OPM 6029B(1)	Cours: 202790	2015/01/01
Stage - Santé oculaire 1.1		
Stage d'observation et de participation à l'évaluation oculo-visuelle de patients au sein du module de santé oculaire à la Clinique universitaire de la vision.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Stage	

OPM 6030A(6)	Cours: 202791	2015/01/01
Stage - Optométrie contemporaine 6.1		
Stage en clinique associé à une intervention professionnelle au sein du module de première ligne de soins à la Clinique universitaire de la vision.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Stage	

OPM 6030B(6)	Cours: 202792	2015/01/01
Stage - Optométrie contemporaine 6.2		
Stage en clinique associé à une intervention professionnelle approfondie au sein du module de première ligne de soins à la Clinique universitaire de la vision.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Stage	

OPM 6031(2)	Cours: 202793	2015/01/01
Stage - Optométrie contemporaine 2.0		
Stage d'observation et de participation à l'évaluation oculo-visuelle de patients au sein du module de première ligne de soins à la Clinique universitaire de la vision. Rotations cliniques au sein du module de première ligne de soins. Les stages seront effectués à la Clinique universitaire de la vision.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Stage	

OPM 6032(2)	Cours: 202794	2015/01/01
Stage - Vision binoculaire 2.0		
Stage d'observation et de participation à l'évaluation oculo-visuelle de patients au sein du module de vision binoculaire et/ou d'optométrie pédiatrique à la Clinique universitaire de la vision. Rotations cliniques au sein du module de vision binoculaire et pédiatrique. Les stages seront effectués à la Clinique universitaire de la vision.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Stage	

Optométrie - Direction Optométrie - Matière: Optométrie

OPM 6033(2) Cours: 202795 2015/01/01

Stage - Basse vision 2.0

Stage d'observation et de participation à l'évaluation oculo-visuelle de patients au sein du module de basse vision et/ou de vision pédiatrique à la Clinique universitaire de la vision. Rotations cliniques au sein du module de basse vision. Les stages seront effectués à la Clinique universitaire de la vision.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Stage

OPM 6034(2) Cours: 202800 2015/01/01

Stage - Lentilles cornéennes 2.0

Stage d'observation et de participation à l'évaluation oculo-visuelle de patients au sein du module de lentilles cornéennes à la Clinique universitaire de la vision. Rotations cliniques au sein du module de lentilles cornéennes et de lentilles cornéennes spécialisées. Les stages seront effectués à la Clinique universitaire de la vision.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Stage

OPM 6035(2) Cours: 202801 2015/01/01

Stage - Santé oculaire 2.0

Stage d'observation et de participation à l'évaluation oculo-visuelle de patients au sein du module de santé oculaire à la Clinique universitaire de la vision. Rotations cliniques au sein du module de santé oculaire. Les stages seront effectués à la Clinique universitaire de la vision.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Stage

OPM 6051(1) Cours: 205786 2017/08/21

Optométrie clinique avancée 1

Mise à jour et applications pratiques des soins optométriques liés à des atteintes oculaires (sècheresse oculaire, kératite, glaucome, etc.). Cogestion des soins liés aux cataractes, au dépistage de la rétinopathie diabétique et critères de référence.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

OPM 6052(1) Cours: 205787 2017/08/21

Optométrie clinique avancée 2

Mise à jour et applications pratiques des soins optométriques liés aux atteintes oculaires telles que l'uvéite antérieure et l'herpès oculaire. Cogestion des soins liés à la rétinopathie diabétique et au glaucome. Aspects légaux et déontologiques.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie**Groupe exigences:** Préalable: OPM6051

Optométrie - Direction Optométrie - Matière: Pluridisciplinaire

PLU 6044(1) Cours: 146990 2015/08/24

Formation en expérimentation animale

Formation pour les utilisateurs d'animaux répondant aux normes du CCPA. Éthique, réglementation et bien-être animal. Modèle animal. Soins des animaux. Anesthésie, analgésie et euthanasie. Fonctionnement du CDEA et des animaleries. Module pratique.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER

Volets: Théorie

Optométrie - Direction Optométrie - Matière: Sciences de la vision

SCV 60011(0) Cours:166852 2012/05/01

Séminaire de recherche 1

Présentation orale du projet de recherche de l'étudiant accompagnée d'un document écrit.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

SCV 60012(1) Cours:166853 2012/05/01

Séminaire de recherche 2

Présentation orale du projet de recherche de l'étudiant accompagnée d'un document écrit.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie**Groupe exigences:** Préalable: SCV60011

SCV 60021(0) Cours:166854 2012/05/01

Conférences en sciences de la vision 1

Présentation de développements récents en sciences de la vision par des conférenciers invités. Les étudiants sont tenus d'assister à toutes les séances lors des sessions d'automne et d'hiver.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Théorie

SCV 60022(2) Cours:166855 2012/05/01

Conférences en sciences de la vision 2

Présentation de développements récents en sciences de la vision par des conférenciers invités. Les étudiants sont tenus d'assister à toutes les séances lors des sessions d'automne et d'hiver.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Théorie**Groupe exigences:** Préalable: SCV60021

SCV 6003(3) Cours:151437 2007/05/01

Les bases de la fonction visuelle**Habituellement offert:** AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

SCV 6004(2) Cours:151438 2007/09/01

Nouveautés en sciences de la vision

Présentation et discussion des découvertes récentes en optique, biologie cellulaire et moléculaire, pharmacologie, anatomie, physiologie, électrophysiologie, psychophysique, imagerie et réadaptation.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

SCV 6005(2) Cours:151439 2007/09/01

Practicum de recherche

Stage d'initiation à la recherche. Analyse critique de la littérature. Mise au point d'un protocole expérimental. Méthodes d'analyse.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

SCV 6006A(3) Cours:151440 2007/09/01

Stage de recherche 1

Projet de recherche effectué dans un laboratoire de l'École ou dans un milieu accrédité par le Comité des études supérieures.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

SCV 6006B(3) Cours:151441 2007/09/01

Stage de recherche 2

Projet de recherche effectué dans un laboratoire de l'École ou dans un milieu accrédité par le Comité des études supérieures.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

Optométrie - Direction Optométrie - Matière: Sciences de la vision

SCV 6007(3)	Cours: 151442	2007/09/01
Neurophysiologie de la vision		
Étude approfondie des mécanismes neurophysiologiques qui sous-tendent les fonctions de la rétine, des voies visuelles, du cortex visuel primaire et des cortex extrastriés.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

SCV 6009(3)	Cours: 151444	2007/09/01
L'optique de l'oeil		
Étude approfondie des éléments de la dioptrique oculaire des aberrations optiques et de sa réponse accommodatrice de l'oeil. Modélisations. Études des techniques de mesure.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

SCV 6010(3)	Cours: 151445	2007/09/01
Psychophysique de la vision		
Psychophysique de la perception des attributs visuels tels le mouvement, la forme, la luminance, la couleur, la texture et le relief.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

SCV 6011(3)	Cours: 151446	2007/09/01
Méthodologie et statistiques appliquées		
Interprétation des données scientifiques en milieu clinique. Utilisation des bases de données, sources bibliographiques et outils informatiques. Statistiques appliquées dans les sciences de la vision.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

SCV 6013(3)	Cours: 151448	2013/08/26
Physiologie et métabolisme de la cornée		
Physiologie de la cornée. Imagerie in vivo de la cornée. Étude de diverses altérations cornéennes.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

SCV 6014(2)	Cours: 151449	2007/09/01
Lectures dirigées		
À l'aide d'un programme de lectures, l'étudiant approfondira ses connaissances dans un domaine particulier en sciences de la vision et soumettra un rapport écrit sur le thème choisi.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

SCV 68001(0)	Cours: 166856	2012/05/01
Travail dirigé de recherche 1		
Projet de recherche gradué de nature expérimentale ou clinique conduisant au dépôt d'un rapport scientifique.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

SCV 68002(0)	Cours: 166857	2012/05/01
Travail dirigé de recherche 2		
Projet de recherche gradué de nature expérimentale ou clinique conduisant au dépôt d'un rapport scientifique.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
Groupe exigences:	Préalable: SCV68001	

SCV 68003(5)	Cours: 166858	2012/05/01
Travail dirigé de recherche 3		
Projet de recherche gradué de nature expérimentale ou clinique conduisant au dépôt d'un rapport scientifique.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
Groupe exigences:	Préalable: SCV68002	

Optométrie - Direction Optométrie - Matière: Sciences de la vision

SCV 6900(3) Recherche	Cours: 151450	2007/09/01
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
SCV 6901(3) Recherche	Cours: 151451	2007/09/01
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
SCV 6902(12) Recherche	Cours: 151452	2007/09/01
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
SCV 6903(6) Recherche	Cours: 151453	2007/09/01
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
SCV 6904(12) Mémoire	Cours: 151454	2007/09/01
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
SCV 70011(0) Séminaire de recherche de doctorat 1	Cours: 166859	2012/05/02
Présentation orale du projet de recherche de l'étudiant accompagnée d'un document écrit.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
SCV 70012(1) Séminaire de recherche de doctorat 2	Cours: 166860	2012/05/02
Présentation orale du projet de recherche de l'étudiant accompagnée d'un document écrit.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
Groupe exigences: Préalable: SCV70011		
SCV 70021(0) Conférences en sciences de la vision 1	Cours: 166861	2012/05/01
Présentation de développements récents en sciences de la vision par des experts internationaux utilisant diverses approches disciplinaires.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
SCV 70022(2) Conférences en sciences de la vision 2	Cours: 166862	2012/05/01
Présentation de développements récents en sciences de la vision par des experts internationaux utilisant diverses approches disciplinaires.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
Groupe exigences: Préalable: SCV70021		
SCV 7003(3) Problématiques en sciences de la vision	Cours: 151457	2011/05/01
Présentation et discussion sur les nouv. technologies, les approches multidiscipli. et translationnelles en optique, biologie cellulaire, moléculaire, pharmacologie, anatomie, physiologie, électrophysiologie, psychophysique, imagerie et réadaptation.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		

Optométrie - Direction Optométrie - Matière: Sciences de la vision

SCV 7004(0) Cours: 151458 2011/05/01
Examen de synthèse
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie

SCV 7005(80) Cours: 151459 2011/05/01
Thèse
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie
